

Communiqué de presse

FLASHSTATISTIQUE

Lausanne, le 9 novembre 2021

Le taux de pauvreté vaudois s'élève à 5,4 % en 2018

Dans sa dernière édition du courrier *Numerus*, Statistique Vaud s'intéresse à la pauvreté dans le canton. En 2018, 37 100 personnes sont considérées comme pauvres, soit 5,4 % de la population. Les familles monoparentales, en particulier lorsqu'elles sont nombreuses, ainsi que les personnes seules ou vivant dans un ménage dont aucun membre n'a pu exercer une activité lucrative durant l'année sont parmi les plus touchées.

En 2018, quelque 37 100 personnes, soit 5,4 % de la population vaudoise, vivent dans un ménage dont les ressources financières se situent en dessous du seuil de pauvreté. Pour donner un ordre de grandeur, le seuil de pauvreté se monte en moyenne à 2100 francs par mois pour une personne seule. Depuis 2012, le taux de pauvreté est resté relativement stable, oscillant entre 5,0 % et 5,6 %.

Les familles monoparentales sont cinq fois plus affectées par la pauvreté que les couples sans enfant (12 % contre 2,4 %). Ce sont les mères élevant seules leurs enfants qui sont les plus concernées et le nombre d'enfants à charge vient renforcer cette tendance : les mères avec trois enfants ou plus sont 19 % à connaître la pauvreté. Les couples ayant le même nombre d'enfants, quoique moins touchés que ces dernières, le sont davantage que le reste de la population (7,1 %). Les personnes seules sont également plus souvent affectées, en particulier lorsqu'elles sont âgées de moins de 65 ans (12 %).

Vivre dans un ménage dont aucun membre n'exerce d'activité lucrative accroît sensiblement le risque d'être exposé à la pauvreté : les personnes qui se trouvent dans cette situation sont sept fois plus touchées que celles vivant dans un ménage avec un revenu d'activité (28 % contre 3,9 %). De même, les personnes dont le ménage ne dispose d'aucune fortune sont elles aussi bien plus impactées par la pauvreté (13 %).

Entre 2012 et 2018, 11 % de la population présente dans le canton de Vaud sur l'ensemble de la période a été touchée au moins une fois par la pauvreté. Dans plus de la moitié des cas, cet épisode ne va pas au-delà de deux ans. La part des personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté diminue ensuite au fur et à mesure que le nombre d'années augmente. En sept ans, 6 % sont restés dans cette situation sans interruption. En outre, 20 % ont alterné entre des périodes de pauvreté et des périodes durant lesquelles leur situation financière s'est suffisamment améliorée pour sortir de la pauvreté.

Numerus 8-2021. Renseignements : Statistique Vaud (021 316 29 99).